

STOSSIWIHR – HAUT RHIN 6/ 12 ans

SEJOUR MULTI SPORTS-MULTI ACTIVITES
Ma première semaine de colo à la découverte de
l'équitation - Réf. 057 010 001

VPT « Grand Est » AGREMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEEP : AG.075.95.0063 – CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930



**Centre de Vacances « La Roche»
Huttelbach
68140 STOSSIWIHR
Téléphone : 03 89 77 02 30**

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ **Le 1^{er} jour vers 16 heures, et seront repris**
- ⇒ **Le dernier jour vers 11 heures**

TRANSPORT

En car ou en train selon effectifs au départ de LORRAINE : Epinal, Metz, Nancy. ALSACE : Colmar, Mulhouse, Strasbourg. CHAMPAGNE ARDENNE : Châlons-en-Champagne, Charleville, Reims, Saint-Dizier, Vitry le François. BOURGOGNE : Dijon, Besançon, et PARIS.

PREMIER ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : dîner du 1^{er} jour

Dernier repas servi : petit-déjeuner ou déjeuner (panier repas) du dernier jour.

SITE

En colonie de vacances au fond de la vallée de Munster en Alsace, tu vas vivre des aventures inoubliables avec tes copains, dans un environnement de pleine nature. Au coeur du parc naturel régional des Ballons des Vosges

et dominant la vallée de Munster, en Alsace. La colonie de vacances La Roche : à 500 m d'altitude dans un cadre de verdure. 3 bâtiments spacieux, fonctionnels et sécurisés avec chambres de 4 à 8 lits tout confort avec sanitaires intégrés. 1 salle d'activité et de détente

ACTIVITES

Colonie en Alsace – Nature, jeux et poneys à Stosswihr

Dans la vallée de Munster, cette colo t'invite à vivre une semaine pleine d'aventures avec tes copains : balades à poney, soins aux chevaux, jeux en plein air et explorations en forêt... De quoi faire le plein de rires, de nature et de liberté !

Cette colonie invite les enfants de 6 à 12 ans à vivre une séjour joyeux, entre nature, jeux et découvertes.

Deux séances d'initiation à l'équitation leur permettront de partir en promenade à poney.

Chaque jour, des jeux de plein air, jeux de coopération, initiations sportives, grands jeux de piste et journées à thème viendront rythmer les aventures du groupe.

Et quand le soleil est de la partie, place à la baignade, en piscine ou dans un lac aménagé, pour se rafraîchir et s'amuser entre copains.

Une colonie pleine de sourires, de nature et de souvenirs à partager.

Activités en forêt : land art, ateliers de mandala. Construction de cabanes. Pique-nique et randonnées pédestres. Sensibilisation à la faune et à la flore.

Activités manuelles et d'expression : peinture, bricolage, construction de cerfs-volants.

ORGANISATION DU SEJOUR

Les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'autonomie, et la découverte du milieu naturel et des traditions locales de manière ludique. Ils organiseront la vie quotidienne afin de respecter le rythme et les besoins de chaque enfant (sommeil - alimentation – hygiène).

L'équipe d'animation sera ouverte à toute proposition et aidera à faire vivre aux jeunes une expérience de vie collective riche, avec le souci permanent de la sécurité.

Les activités seront autant d'occasions de prise d'initiative. Des possibilités de « quartier libre » seront offertes, mais dans des conditions précises définies en commun que chacun s'engagera à respecter : cadre géographique, fréquence, durée, mesures de sécurité.

Nous pensons qu'il est indispensable que chacun prenne en charge les différents aspects de la vie collective dans le respect du matériel et des personnes.

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, ou encore, qui ne respecterait ni les règles, ni les biens matériels de l'association, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

Ceci dit, nous sommes convaincus que chaque jeune a le désir de réussir ses vacances. En ce qui nous concerne, nous mettrons tout en œuvre pour l'aider à y parvenir...

POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT

Nous mettons en place un blog : www.ondonnedesnouvelles.com

1. Etape 1 : Il vous faudra dans un premier temps créer un compte :

- Identifiant ou nom d'utilisateur : votre adresse mail
- Mot de passe : de votre choix

2. Etape 2 :

- Cliquez sur accéder au journal de votre enfant
- Code à renseigner : il vous sera confirmé sur la convocation départ

PREPARER LE SEJOUR

- Troussseau : IMPORTANT : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir pour la baignade et la protection du soleil : crème, casquette et après-soleil.

- Argent de poche : à discréction de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Le montant donné à l'enfant sera contrôlé au moment du départ et l'équipe pourra prendre en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- Santé : la fiche de renseignements médicaux et individuels est obligatoire et doit être complétée avec précision. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU.
- Utilisation du téléphone mobile : l'usage abusif du portable peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons donc aux jeunes de ne pas en emporter pendant leur séjour.
- Objet de valeur : le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, appareils électroniques, téléphones

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour car l'assurance ne pourra plus intervenir après la fin du séjour.

Attention, les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles), bijoux, espèces, ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENTS A FOURNIR

A compléter/télécharger dans votre espace client :

- La fiche de renseignements médicaux et individuels
- La copie des vaccins
- La photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM

A remettre au départ

- Une enveloppe argent de poche
- Toute correspondance utile au directeur

A mettre dans la valise

- La fiche de trousseau

**L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION
DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE**